

*Ecole élémentaire de Fauverney  
Place de la Mairie  
21110 Fauverney  
03.80.39.00.31*

à *Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale  
Monsieur le Maire de Fauverney  
La commission scolaire*  
Aux *Parents d'élèves élus*  
Aux *Enseignants*

### **CR du CONSEIL D'ECOLE du 16 OCTOBRE 2014**

Présents : Mme Geoffroy, Ms Bonin, Brigatti, Dereclenne et Bigeard pour la commune  
Mmes Ciman, Oudin, Jacques, Bonnard et Ms Fanjaud et Delmas, Parents  
d'élèves  
Mme Van Bergen, M Mangin et M Roy, enseignants

#### ➤ **Présentation du nouveau conseil**

Monsieur Roy souhaite la bienvenue aux nouveaux parents d'élèves élus.  
Il informe le conseil de la reconduction du contrat de M Lellig sur le poste « d'assistant vie scolaire, AVS » pour l'année 2014/2015, contrat de 20h par semaine pour accompagner la scolarité d'une élève à mobilité réduite.

Un point est fait sur les titulaires et les suppléants :

Titulaires : Madame Ciman(Bruschera) Hélène, Madame Oudin Marie-Noëlle et Monsieur Fanjaud Christophe

Suppléants : Madame Bonnard, Madame Jacques et Monsieur Delmas Camille.

Les attributions et le fonctionnement du conseil d'école sont commentés et précisés. Monsieur Roy rappelle aux parents d'élèves qu'ils ont la possibilité, les semaines qui précèdent un conseil d'école, de tenir une réunion préparatoire ouverte à l'ensemble des parents et qu'à cet effet, la commune doit leur permettre d'avoir un lieu où tenir cette réunion. Les prochains conseils sont programmés les :

*Jeudi 19 février 2015 et jeudi 11 juin 2015*

#### ➤ **Bilan de la coopérative scolaire**

Monsieur Roy présente le bilan de la coopérative scolaire.

Les mouvements en ce début d'année sont un peu complexes à analyser, il restait des factures à régler de la fin d'année scolaire précédente : des factures concernant la fête de l'école mais également les transports des sorties scolaires. Malgré une très bonne affluence lors de la kermesse et la coupe du monde, le bilan financier est décevant, il est de l'ordre de 500€. Les saucisses et merguez dont nous avons manquées l'an passé nous sont restées sur les bras en grand nombre, l'augmentation du litre de bière a également grevé les bénéficiaires. Les nouveautés (structure gonflable, barbe à papa), bien qu'appréciées ont également eu un coût qui n'a pas été équilibré.

Des actions pourront être mises en place dans le courant de l'année afin de permettre de financer des sorties scolaires à la journée pour cette année, elles sont cependant lourdes à

gérer. Une aide de la part des parents d'élèves serait appréciée. Les enseignants remercient Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour les aides financières exceptionnelles (1200 euros) affectées notamment à la prise en charge des transports des différents voyages de fin d'année.

➤ **Effectifs de la rentrée**

Pour cette rentrée 2014, la répartition est la suivante :

|                          |            |            |              |    |
|--------------------------|------------|------------|--------------|----|
|                          | <i>PS</i>  | <i>MS</i>  | <i>GS</i>    |    |
| Classe de M Mangin       | 3          | 10         | 7            | 20 |
|                          | <i>CP</i>  | <i>CE1</i> |              |    |
| Classe de Mme Van Bergen | 7          | 11         |              | 18 |
|                          | <i>CE2</i> | <i>CM1</i> | <i>CM2</i>   |    |
| Classe de M Roy          | 6          | 4          | 7            | 17 |
|                          |            |            | <b>Total</b> |    |
|                          |            |            | 55           |    |

Par rapport à l'an passé, les effectifs ont baissé de « 1 élève ». L'équilibre des classes est mieux respecté. Comme toujours, il faut s'inquiéter du nombre de futurs arrivants en PS pour les années à venir. 2 enfants sont arrivés en primaire (CE1 et CE2).

➤ **Règlement scolaire**

Le règlement scolaire est reconduit.

Quelques remarques : Le cahier de liaison, en primaire, permet une relation importante entre l'école et la famille. Il est malheureusement trop souvent oublié au fond des cartables et les documents qui y transitent ne sont pas toujours signés en temps et en heures.

Afin d'être le plus efficace possible dans les apprentissages, les enseignants ont besoin d'avoir des élèves « équipés » en face d'eux. Le manque de petit matériel (crayons, stylos, gomme, colle) handicape sérieusement le rythme de travail, nous souhaiterions que les parents vérifient plus régulièrement l'état des trousseaux.

La ponctualité : trop d'enfants arrivent après 8h45 le matin obligeant les enseignants à retarder l'entrée en classe pour éviter de stigmatiser les enfants retardataires.

Le règlement scolaire est reconduit.

➤ **Rythmes scolaires, rentrée 2014**

Depuis la rentrée scolaire 2014, l'école fonctionne sur un rythme de 4,5 jours de classe par semaine. Pour rappel :

| <b>Lundi</b> | <b>Mardi</b> | <b>Mercredi</b> | <b>Jeudi</b> | <b>vendredi</b> |
|--------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|
| 8h45-12h     | 8h45-12h     | 8h45-11h45      | 8h45-12h     | 8h45-12h        |
| 13h45-16h30  | 13h45-15h    |                 | 13h45-16h30  | 13h45-15h       |

Les TAP se déroulent les mardis et vendredis de 15h à 16h30

L'AI se déroule les mardis et vendredis de 15h à 15h30

➤ **L'aide individualisée**

Nous avons suivi les nouvelles directives données par l'Inspection d'Académie ( APC, activités pédagogiques complémentaires) et procédé aux différentes étapes de mise en place auprès des enfants pour débiter le 6 octobre 2014.

Dans le choix des jours et des horaires, nous avons bien sur pris en compte les nouveaux rythmes et leurs contraintes : ainsi, impossible de placer l'AI le lundi et le jeudi après une journée de 6h. Nous avons choisi 2x 1/2h pour permettre aux enfants bénéficiant de l'AI de rejoindre facilement les activités des TAP par la suite.

Monsieur Mangin, enseignant de maternelle, participe activement à ce dispositif mais il est malheureusement trop souvent retardé par des enfants qui ne sont pas récupérés à l'heure dans sa classe même si nous avons prévu une sortie anticipée de 5 minutes à la maternelle. Je remercie donc les parents d'être ponctuels afin de lui permettre d'assurer dans de bonnes conditions ces APC.

➤ **Aménagement des écoles**

Au primaire : vérification des néons (salles de classe) ok

- Taille des thuyas dans la cour de l'école ok
- Mise en place des parkings à vélos, à resserrer
- Pose de verrous pour les classe C2 et C3, ok (prévoir un double de clé pour Jérôme)
- Aménagement des locaux du préau, à étudier selon besoin.
- Vidage des poubelles de la cour ? fréquence ? : information transmise pour régler le problème.

A la maternelle :

-travaux de rentrée (faits et à faire):

- 1 jeu extérieur enlevé
- marelles et lignes routières retracées
- 2 radiateurs repeints
- Acquisition d'un nouveau frigo
- Alarme incendie remise en état de fonctionnement
- Cabane entretenue, prévoir la rénovation de la seconde
- Manque toujours 3 étagères à poser (vacances toussaint)
- Remplacement de la balançoire à prévoir

Achat et gestion des draps pour la sieste: il faut doubler les draps pour permettre à Chantal de les laver à chaque vacance (un lave-linge est dispo à Chassagne). Un calendrier pour le lavage sera établi par Monsieur Mangin et transmis à madame Faivre.

Etant donné le niveau du matériel installé dans les 3 classes (ordinateurs, Tableaux interactifs, nouveau mobilier, les enseignants évoquent la possibilité ou non de mettre les locaux sous alarme...Monsieur Dereclenne va étudier les différentes possibilités.

➤ **Questions diverses**

Quelques sorties sont déjà effectuées et/ou programmées :

Piscine de septembre à fin décembre : l'ensemble des enfants du primaire se rendent actuellement à la piscine olympique les jeudis de 14h à 14h40. Entrées et transport sont pris en charge par la commune, l'équipe enseignante les en remercie. De nombreux parents se sont proposés pour encadrer ces séances, merci également à eux.

Sortie cinéma classes du C2 et du C3 (01/10/2014) : les enfants se sont rendus au cinéma Eldorado pour visionner 5 courts métrages faisant la part belle à l'imaginaire de l'enfant. Les merveilleux livres de Monsieur Lessmore ont rencontré un vif succès et font l'objet d'un travail de réinvestissement en classe.

Spectacle Gérard Dalton, Classe C1 à Rouvres le 16 octobre. Très bon spectacle pour des enfants de maternelle. Participation des classes de Fauverney, Rouvres et Thorey.

Spectacle de Noël : La mairie confirme sa participation financière pour un spectacle de fin d'année ainsi que l'acquisition d'un cadeau collectif ou individuel pour les enfants des 3 classes.

➤ **Questions parents d'élèves élus**

- Envisager de conserver certains cahiers, non utilisés entièrement, d'une année sur l'autre afin de réaliser des économies. Les enseignants proposent de conserver ces cahiers dans les locaux de l'école pendant les grandes vacances afin d'être certain du retour de ceux-ci.
- Suppression des devoirs du mardi soir pour le mercredi matin, les enfants ayant les TAP puis éventuellement périscolaire : Pour la classe du cycle 2, il n'y a pas de devoir pour le mercredi excepté 1 dictée de mots pour CE1, pour la classe de cycle 3, la leçon qui serait à apprendre pour le mercredi (conjugaison) est donnée une semaine à l'avance, ce qui laisse le temps pour l'apprendre avant le mardi soir. Les enseignants seront vigilants sur ce point.
- Goûter maternelle : Le fonctionnement est satisfaisant, Monsieur Mangin vérifiera le « turn over » des parents afin que chacun participe à part égale à l'apport des goûters à l'école. Les collations sont distribuées chaque matin vers 10h30.
- Une date sera à déterminer pour la visite trimestrielle de la cantine de Rouvres par les parents d'élèves élus accompagnés des élus de la commission scolaire.

Séance levée à 20h

**Le président du Conseil d'école**

**Représentant des parents d'élèves élus**